



Mairie de Amayé sur Orne

La Gazette d'Amayé

N° 14 « Spécial budget communal »

Je vous présente ci-après, dans un premier temps le bilan de l'exercice comptable 2009 puis le budget prévisionnel 2010. Je vous en souhaite bonne lecture et vous rappelle que l'équipe municipale se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Martine DELAUNAY, adjointe en charge des finances.

- En 2009, l'essentiel du budget a été consacré à la construction de la salle communale et à l'aménagement de la place. Cette salle est désormais opérationnelle et permet déjà quelques nouvelles activités (tennis de table, gymnastique ...). Elle est utilisée gratuitement par les associations et l'école pour les activités régulières en semaine. De plus, chaque association bénéficie d'un week-end gratuit (participation de 100 € par week-end supplémentaire).

Elle est également à la disposition des habitants (de la commune exclusivement) moyennant 200 € le week-end. Ces locations remportent actuellement un réel succès (2 locations par mois). Cette année, la poursuite de l'équipement de la cuisine lui assurera toute sa fonctionnalité.

- Avec le même objectif d'amélioration du service aux habitants par un meilleur équipement des services communaux, l'extension de la mairie a permis l'embauche de Mme Ory, adjointe administrative. Celle-ci accueille la population 12 heures par semaine et seconde avec compétence Mme Hommet, secrétaire de mairie, dans les tâches administratives devenues importantes dans une commune qui a dépassé les 1000 habitants. De même, pour gagner en efficacité et répondre à des besoins certains, le service administratif s'est vu doté de deux postes informatiques en réseau et d'un nouveau standard téléphonique.

Le questionnaire distribué il y a quelques mois faisait ressortir vos attentes quant à l'aspect et l'entretien de la commune. Pour cela, les services techniques y répondront avec l'embauche dès cet été d'un saisonnier (contrat passé avec une association de réinsertion, la BAC (bourse d'aide aux chômeurs par le travail)) pour venir en aide aux agents techniques et compenser leurs congés à raison de 24 h/semaine en juillet et août dans un premier temps.

Au niveau du matériel, la commune a procédé à l'acquisition d'un tracteur en 2008, d'un véhicule et de différents outils (tronçonneuse, débroussailleuse, moto-bineuse) en 2009. Cette année, l'achat d'une tondeuse a été nécessaire ainsi que le remplacement du lave-vaisselle de la cantine (qui datait de 1986). Enfin, le remplacement du tracteur tondeuse est à prévoir dans les années qui viennent.

La formation des personnels n'est pas oubliée avec des stages thématiques réguliers.

- En ce qui concerne l'école, un programme de rénovation a commencé.

La clôture a été refaite ainsi que la peinture de deux salles de classe, de la salle de motricité et des sanitaires de la maternelle. Le démoussage de la toiture a été effectué en 2009 car des infiltrations avaient été constatées. Un système de régulation du chauffage central et du chauffage électrique des deux classes mobiles a été installé pour permettre la réalisation d'économies d'énergie.

Pour 2010, il est prévu d'entreprendre la peinture de la garderie et de la cantine.

La commune a également fait le choix de rénover le parc informatique de l'école grâce à une subvention importante de l'Etat. Ainsi l'école a été dotée de 13 ordinateurs portables, d'un tableau numérique interactif et d'un photocopieur imprimante pour un montant de 13 455 € dont 9 000 € de subvention.

Dans les années à venir, le remplacement de l'intégralité des portes et fenêtres devra être réalisé (double vitrage ...).

Impôts locaux :

20 ans sans augmentation !

Le Conseil Municipal, sur proposition de la commission finances, a décidé cette année encore le maintien à l'identique des taux d'imposition des taxes directes locales et ce pour la 20^{ième} année consécutive !

Les taux : taxe d'habitation 11,78 %, taxe foncière 21,17 %, taxe foncière non bâti 47,71 %.

Le bilan 2009 en chiffres :

Fonctionnement

| | |
|-----------------|------------------|
| Recettes | 633 040 € |
| Dépenses | 480 429 € |
| Excédent | 152 611 € |

Investissement

| | |
|----------------|-----------------|
| Recettes | 824 552 € |
| Dépenses | 898 135 € |
| Déficit | 73 583 € |

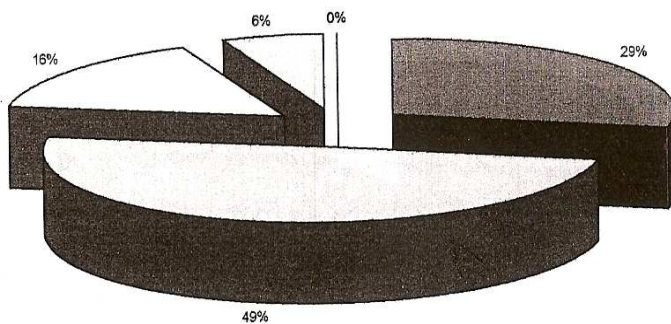
Ce qui permet de faire ressortir un excédent de clôture de 79 028 €.

Nota : le déficit d'investissement est automatiquement couvert par l'excédent de fonctionnement

La section fonctionnement en détails :

LES DEPENSES

STRUCTURE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2009



49 % : charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances ...).

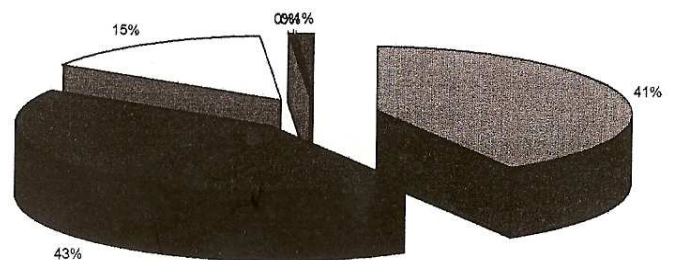
29 % : charges de personnel (salaires et charges).

16 % : charges de gestion courante (subventions aux associations, participations aux différents syndicats (eau ...), indemnités des élus).

6 % : charges financières (intérêts des emprunts).

LES RECETTES

STRUCTURE DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2009



43 % : subventions et participations de l'Etat et autres.

41 % : fiscalité directe (taxe d'habitation, taxe foncière, taxe professionnelle, droits de mutation).

15 % : produits courants (locations, cantine, garderie, etc ...).

1 % : produits exceptionnels (remboursements assurance).

La section investissement :

En 2009, l'essentiel de l'investissement a été consacré à l'extension de la mairie, la construction de la salle communale et l'aménagement de la place.

Quelques petits travaux sont tout de même à signaler comme le régulateur de chauffage pour l'école.

Quelques achats également :

- Véhicule et outillages pour les services techniques.
- Mobilier scolaire.
- Illuminations de Noël (guirlandes).
- Mobilier urbain (bancs et poubelles).

Taxe professionnelle :

Compte tenu de la suppression de la taxe professionnelle, l'Etat a attribué aux collectivités une compensation relais équivalente au produit attendu. Cette compensation est destinée à disparaître progressivement dans les années à venir.

Ceci entraînera dès l'an prochain une refonte des taux et surtout de l'affectation des taxes entre les collectivités (commune, communauté de communes, département, région). Nous attendons davantage de précisions pour vous tenir informé.

Extension de la mairie, salle communale, aménagement de la place : le bilan.

Dans le bulletin municipal de janvier 2009, nous vous avons présenté le budget prévisionnel de ce projet après signature des marchés, estimé à 882 306 € TTC plus une provision de 95 457 € pour agencements supplémentaires.

Des travaux supplémentaires ont été réalisés (création de combles aménageables au-dessus des bureaux, reprise d'un réseau pluvial entre la place et la rue des Godets, suppression du mur rue des Glaçons, bornes d'éclairage piétons autour de la place, suppression des WC extérieurs au bénéfice de l'agrandissement de la cuisine, création de 7 places supplémentaires de parking) compensés par la participation de la Communauté de Communes sur travaux de voirie (38 524 €).

Finalement, la totalité des travaux s'élève à 882 716 € soit 410 € de plus que prévu.

Le financement :

- Prêt relais TVA de 130 000 € intégralement remboursé à ce jour.
- Prêt long terme de 670 000 € ramené en fait à 660 000 €.
- Subventions perçues 187 859 € (prévues 177 763 €).

Les derniers agencements sont en cours de réalisation (mobiliers salle, agencement cuisine, range-vélos, cendriers, mobilier bureaux) et seront réglés sur le budget 2010.

Cantine, garderie :

En 2009 la cantine a servi 13 865 repas pour un coût total (personnel compris) de 74 234 € (soit 5,35 € par repas) et un déficit pour la commune de 31 805 €.

La dernière réunion du conseil municipal a voté à l'unanimité une augmentation du prix des repas de 0,10 € pour 2010. Ce qui portera le repas en maternel à 3,55 € et le repas en primaire à 3,65 € ce qui reste inférieur au coût réel.

Les tarifs de la garderie restent inchangés à 0,80 € la demi-heure. En 2009, la garderie a dégagé un bénéfice de 192 € destiné à l'achat de nouveaux jeux pour les enfants.

Le budget 2009, conclusion :

Malgré un endettement supérieur aux années précédentes consécutif à l'emprunt nécessaire à la construction de l'extension de la mairie, de la salle communale et à l'aménagement de la place, les dépenses de la commune restent maîtrisées et la situation financière est saine.

L'équipe municipale a le souci de mettre en place toutes les économies possibles sur les coûts de fonctionnement (économies d'énergie avec les systèmes de régulation du chauffage ou la gestion de l'éclairage public, fabrication des toasts par les conseillers municipaux lors des inaugurations, baisse volontaire des indemnités des élus, meilleure gestion du petit matériel, sollicitation régulière des bonnes volontés et des savoir-faire des habitants, etc ...) tout en cherchant à améliorer votre qualité de vie au quotidien au sein de notre village.

Cependant, il est important de garder à l'esprit que l'excédent budgétaire qui sera dégagé maintenant chaque année ne permettra pas au conseil municipal de lancer de nouveaux projets d'envergure ou de réaliser des travaux importants sans trouver de nouvelles recettes.

Le budget 2010 :

Le budget 2010 ne permet que **65 000 €** d'investissement (hors travaux de place et salle communale à terminer).

Le Conseil municipal a opté pour les priorités suivantes :

- Réalisation de l'enrobé du trottoir côté gauche de la Grande Rue, de l'église au carrefour direction Caen.
- Création d'un espace de jeux pour enfants au stade (5000 € auxquels il faut soustraire 400€ de subventions d'état).
- Renouvellement du matériel informatique et téléphonique de la mairie.
- Renouvellement du parc informatique de l'école.
- Equipement de la cuisine de la salle communale.
- Remplacement du lave-vaisselle de la cantine.
- Achat de mobilier pour l'accueil de la mairie.
- Achat d'une tondeuse et de petit matériel pour les services techniques.

A noter : un coup de pouce important a été donné cette année aux associations communales (+ 14% soit 8 900 €). Leur actuel dynamisme et leurs multiples initiatives participent grandement à rendre Amayé plus vivant et plus attractif pour la plus grande satisfaction de tous.

Le budget 2010 en chiffres :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :

| | |
|---|------------------|
| Charges à caractère général | 177 000 € |
| Charges de personnel | 262 500 € |
| Charges de gestion courantes | 103 000 € |
| Charges financières (intérêts d'emprunts) | 36 600 € |
| Virement investissement, dépenses imprévues | 36 400 € |
| TOTAL | 615 500 € |

Recettes :

| | |
|---|------------------|
| Excédent antérieur reporté (en partie) | 75 311 € |
| Produits courants | 71 641 € |
| Impôts et taxes | 241 000 € |
| Subventions participations Etat et autres | 221 448 € |
| Autres produits | 6 100 € |
| TOTAL | 615 500 € |

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :

| | |
|--|------------------|
| Déficit 2009 | 73 583 € |
| Dépenses imprévues | 3 001 € |
| Remboursement emprunts (capital) | 105 400 € |
| Immobilisations (travaux, gros achats) | 62 100 € |
| Dépenses engagées en 2009 | 49 375 € |
| TOTAL | 293 459 € |

Recettes :

| | |
|------------------------------|------------------|
| Virement du fonctionnement | 30 400 € |
| Dotations fonds divers | 204 000 € |
| Subventions engagées en 2009 | 45 659 € |
| Subventions 2010 | 13 000 € |
| Emprunts (provision caution) | 400 € |
| TOTAL | 293 459 € |

En espérant avoir été aussi clairs et complets que possible, M. le Maire et tous ses conseillers municipaux vous souhaitent une agréable période estivale à Amayé sur Orne !

Dans la prochaine gazette :

Vous trouverez la gazette n°15 dans votre boîte aux lettres courant septembre avec un retour sur l'inauguration de la stèle en hommage aux vétérans gallois (quel succès !), un point sur les manifestations de l'été organisées par les associations communales, une agenda de l'automne et toujours l'actualité municipale et des articles informatifs sur la vie de notre commune.

Demandes, suggestions, questions ...

Contactez la mairie ! Accueil par Mmes HOMMET et ORY, lundi (10h-12h), mercredi (9h-12h), jeudi (16h-19h) Tel : 02.31.80.54.49 Fax : 02.31.80.54.49 N° d'urgence : 06 45 17 47 56
Mail: mairie-amaye-surorne@wanadoo.fr ou par courrier (boîte aux lettres derrière la mairie)

